

Délibération N° 2023-10-06

**La Commission Recherche siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 16 octobre 2023,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination de Carole CHAZOULE (ISARA) en tant que directrice-adjointe du LER

L'Assemblée Générale du LER réunie le 4 septembre 2023 a procédé à l'élection de Mme Carole CHAZOULE (ISARA) en tant que Directrice adjointe du laboratoire.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nomination.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 34

Quorum : 18

Présent.e.s ou représenté.e.s en début de séance = 20

Votant.es = 18

Pour = 18

Contre = 0

Abstention = 0

Ne prennent pas part au vote = 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s sur la nomination de Carole CHAZOULE (ISARA) en tant que directrice-adjointe du LER - Laboratoire d'études rurales, à compter du 1^{er} novembre 2023.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, 16 octobre 2023

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOWEN